



**HAL**  
open science

## “ Henri de Régnier est une chrysalide de parnassien ”

Julien Schuh

### ► To cite this version:

Julien Schuh. “ Henri de Régnier est une chrysalide de parnassien ” : La première réception de Régnier dans les petites revues franco-belges (1886-1890). Tel qu'en Songe, 2016, La réception critique d'Henri de Régnier en son temps, 2, pp.125-157. halshs-01431344

**HAL Id: halshs-01431344**

**<https://shs.hal.science/halshs-01431344>**

Submitted on 10 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Henri de Régnier est une chrysalide de parnassien »**  
**La première réception de Régnier dans les petites revues franco-belges**  
**(1886-1890)**

Julien Schuh

Régnier a rendu hommage aux « revues de jeunes » du tournant du siècle : comme Gourmont ou Raynaud, il a salué leur rôle dans l'histoire littéraire, les décrivant comme des enclaves idéalistes dans un univers où la marchandisation de l'art avait atteint son comble. La marginalité de ces revues est cependant en grande partie une attitude construite par leurs promoteurs ou par les historiens du symbolisme qui tentent de donner un sens au mouvement au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les faits, ces revues, par leurs collaborateurs, leur financement, leur public, sont souvent liées à la presse de masse, celle des grandes revues et des journaux. Mais, dans la mesure où les décadents-symbolistes déterminent leur valeur littéraire par une opposition systématique aux pratiques de la grande presse, il est nécessaire, pour qui veut occuper une position importante dans cet espace, de se présenter en novateur, en pourfendeur des valeurs classiques. Cette image de l'écrivain relève pas seulement de ses propres prises de position, véhiculées par la petite presse : la critique de son œuvre joue un rôle essentiel dans ce domaine. C'est cette construction de l'image de Régnier qu'on pourra observer dans les premiers comptes rendus de ses publications, réunis ici.

Yoan Vérilhac a étudié les particularités de la critique symboliste, qui utilise tous les ressorts médiatiques pour proposer l'image d'une communauté d'écrivains unis à leurs lecteurs dans une intimité factice, par une mise en scène permanente de la sociabilité littéraire et artistique destinée à donner corps au mouvement et à contrebalancer les représentations qu'en livraient les journaux<sup>1</sup>. Les articles consacrés aux premiers ouvrages de Régnier permettent d'observer à quel point la critique symboliste est idéologique : parce que son œuvre ne répond pas à un idéal de pureté poétique (trop classique pour certains, d'une syntaxe trop déliée pour d'autres), elle oblige les critiques à expliciter leurs principes et à situer Régnier dans un paysage littéraire complexe. Parce que Régnier ne rentre pas dans les cases, le bel ordonnancement bipolaire qui organise le discours critique symboliste (eux contre nous, les vieux contre les jeunes, les naturalistes contre les symbolistes, les journaux contre les petites revues) expose ses rouages, ce qui transforme souvent les comptes rendus de ses recueils en réflexions théoriques sur l'état de la littérature. Ces critiques montrent à quel point, jusque dans des revues qu'on pourrait croire épargnées par ces problématiques, les liens entre langue et Nation forment le soubassement profond de la valeur littéraire de cette époque : la question qui revient sans cesse est celle du caractère « français » de l'écriture de Régnier. À la veille de la Première Guerre mondiale, le nationalisme transparaît même dans les discours des avant-gardes ; écrire de la poésie est un acte politique, ou qui du moins est toujours lu comme tel.

L'intérêt de republier les débats autour des premiers livres de Régnier tient aussi au fait que sa renommée prend immédiatement une tournure internationale. En Belgique, l'œuvre de Régnier provoque les mêmes réactions polarisées qu'en France, mais selon des problématiques spécifiques (le champ littéraire belge, divisé entre une représentation comme périphérie de Paris et une représentation comme centre d'une littérature belge, réagit diversement à son esthétique). Les revues belges (*L'Art moderne*, *La Jeune Belgique*, *La Wallonie...*), plus tôt organisées que les revues françaises, donnent

---

<sup>1</sup> Yoan Vérilhac, *La jeune critique des petites revues symbolistes*, Saint-Étienne, PUSE, 2010.

dès la fin des années 1880 un large écho à son œuvre par de longs comptes rendus, par la publication de poèmes et par l'implication de Régnier dans les rédactions (il participe à *La Wallonie* à partir de 1890). Le rôle de la critique belge dans la construction de la renommée littéraire en France n'a pas encore été analysé ; Régnier ferait un bon cas d'étude pour revoir les oppositions traditionnelles entre centre et périphérie, et pour mieux comprendre les relations de pouvoir symbolique entre les espaces littéraires français et belge. La critique belge semble fonctionner comme une sorte de filtre dans la réception des écrivains symbolistes français : dans les revues belges, les hiérarchies entre auteurs apparaissent de manière plus tranchée, peut-être parce qu'elles n'ont pas besoin de ménager les réputations de leurs collaborateurs comme les revues françaises. Ces hiérarchies clarifiées influencent en retour l'espace littéraire français, qui peut se considérer comme dans un miroir déformant (dans le sens de la caricature, qui précise les traits) dans les périodiques belges.

On touche ici à des questions difficiles concernant la célébrité et la popularité d'une œuvre : l'étude des revues fin de siècle tend à prouver que la mise en scène importe davantage que l'œuvre produite dans la notoriété. Mallarmé n'est guère réellement lu, pas plus que Régnier ; mais ils ont en commun de provoquer la discussion. Il y aurait en définitive un facteur de désordre, essentiel dans la diffusion d'une œuvre. Il faudrait aussi se demander pourquoi deux poètes souvent présentés comme un *Janus bifrons*, Régnier et Vielé-Griffin, ont connues destinées littéraires si différentes.

Julien Schuh

**1886**

**« Notre téléphone », *Lutèce*, n° 256, 3 octobre 1886.**

« Henri de Régnier. – Larousse et Littré sont d'accord avec moi, sur ce point. Bien des choses de leur part. »

**Teodor de Wyzewa, « Les Livres », *La Revue indépendante*, nouvelle série, n° 2, décembre 1886, p. 186-188.**

– La poésie, criait-il, est la seule mode littéraire où les écrivains de notre temps aient introduit quelque originalité. Oh ! pas dans les idées qu'ils exprimaient ! Ils ont respecté les vieilles métaphores, les comparaisons en tout genre, les romances sentimentales, toute une cohorte de tropes fatigués. Un poète qui ait exprimé une idée originale depuis Théophile de Viau, montrez-moi donc ce poète-là ! Tout au plus, les novateurs ont-ils changé la poésie, à ce point de vue, en cessant absolument de lui faire rien exprimer. Les uns ressassent des idées préhistoriques ; les autres n'ont point d'idées du tout. Mais ces derniers – en somme il vaut mieux ne rien dire que dire des sottises – ils ont encore un autre mérite. Ils ont tenté d'affranchir la forme du vers : supprimant les rimes riches, et un peu les pauvres, les rythmes imposés d'avance, cent autres prétendues règles surannées. Ils ont créé une langue poétique originale : le malheur est qu'ils ne s'en servent point pour exprimer quoi que ce soit. Et puis ils sont peu nombreux encore ;

voyez, tous les livres que vous avez ici appartiennent à la vieille école des vaines romances et de la rime fixe.

» Et quels livres étonnants ! Tous des miettes de Victor Hugo, mais amincies, déchiquetées encore !

[...]

» Je vous entends : ces idées originales, que vous avez trouvées dans les livres du mois, sont un peu rares chez M. de Faramond, mais elles abondent et débordent parmi les poèmes de M. de Régnier, *Apaisement*<sup>2</sup>. Ne voyez-vous donc pas (quel singulier critique vous êtes !) – que tout ce que renferme ce volume a servi déjà, mille fois, et que vous l’avez su par cœur au point de l’oublier ? tout, et les sujets : des compliments à quelque dame et des invectives à la même, des révisions répétées du tiroir aux souvenirs, et puis ces désespoirs devant le rêve qui reste un rêve. La forme ? Des alexandrins en bataille, sans une musique un peu neuve, ou le reflet d’une image précise. Quatre vers au hasard : c’est neuf et beau :

Mes anciens vœux sont loin et leur ampleur restreinte,  
Et loin le temps où je voulais un double lien,  
Chère, et que tout entier mon rêve fut le tien.  
Qu’importe l’âme absente aux langueurs de l’étreinte ?

**1887**

**« Les livres », *Écrits pour l’Art*, n° 2, 1887, p. 32.**

Le rêveur qui naguère nous donna *Les Lendemain* où se notait déjà l’acheminement vers le Symbole et la musique des mots, Henri de Régnier, avec *Apaisement*, le précise.

Il sied prendre, au hasard, une de ces pages, où apparaît le vouloir constant vers les lumineux arcanes du Symbole, et aussi, vers la toute musique du Vers.

La voici :

VICTOIRE

Sur la plaine la nuit solennelle descend  
Avec l’apaisement du silence et de l’ombre,  
Et dans les chemins creux que la dérouté encombre  
Les boucliers ont chu dans des flaques de sang.

Au revers des fossés la terre cède et glisse  
En larges pans sous l’escalade des fuyards...  
Et le roi triomphant voit sur ses étendards  
Ouvrir ses ailes la Victoire, sa complice.

Et sur un tertre, groupe implacable et serein,  
Quatre hérauts coiffés de casques à crinières  
Collent obstinément leurs haleines guerrières  
À l’embouchure d’or des trompettes d’airain.

---

<sup>2</sup> De Régnier, *Apaisement* (Vanier).

Notre vœu serait : pouvoir transposer ici d'autres parties de l'œuvre. Mais pourquoi ? quand le Livre est là pour tous : foule qui méconnaît, et vous, adorateurs de l'Idée et du Verbe.

Donc le simple rappel de quelques titres suffira et encore ici est grande l'indécision : *Aurore, For Ever, Déclin, l'Île, Injuria, L'Énigme, Acheminement*, et d'autres encore, seraient à évoquer.

**« Henri de Régnier », *Écrits pour l'Art*, n° 5, mai 1887, p. 73-74.**

Auteur de deux recueils de poèmes, Henri de Régnier – le plus jeune, croyons-nous (il est né à Honfleur en 1865) de cette génération de poètes qui, débarrassés des jougs romantiques et parnassiens, aspirèrent à un art nouveau réalisé déjà en des œuvres – témoigne par la personnalité si délicate de son talent de l'absence en ce groupe d'artistes de tout esprit mesquin d'école.

La grande mer lamentable ou folle, qui berça les songessans rêve de sa prime vie, apparaît peu aux vagues lointaines de ses poèmes fragrant de l'arôme des brises sylvestres qui froissent le pâle flot de quelque Meuse ; et les Ardennes abruptes, berceau de la race des Reinhart, dressent leur ombre. Mais Paris, où dès l'enfance le poète fut mené, devint et demeure sa Ville.

Dans les *Lendemain*, recueil déjà mûr, Henri de Régnier possède une forme berceuse de vers tristes et doux, étonnante de précocité (c'était en 85) – Du poème initial je citerai cette strophe :

... Une feuille, parfois, tournoyait, détachée  
De la branche flexible et grêle d'un bouleau  
Ému d'un coup de vent léger qui le tourmente,  
Et descendait, très doucement comme un oiseau,  
Sur le chemin, avec une chute hésitante...

En novembre 1886 parut un volume plus complet et d'une impression encore plus homogène : *Apaisement* – toute une suite de doux poèmes se s'enchaînent insensiblement – invisiblement plutôt ; puis, en la sérénité presque impassible de cette langueur, surgissent des visions d'or (*l'Île, Victoire*, etc.) : l'art impersonnel apparaît, descriptif et symbolique, formant la transition qui mènera – par d'autres étapes peut-être – aux *Jardins d'Amide*, une œuvre virile.

Henri de Régnier – semblable en ceci à M. Francis Vielé Griffin, notre collaborateur<sup>3</sup> – n'est pas un théoricien : il juge que le poète doit être un *intuitif*, et, tout en accordant une sympathique et curieuse attention aux divers efforts que tentent ses jeunes contemporains, il n'a confiance, pour ce qui est de son art, qu'en son oreille modulatrice et à sa créatrice imagination.

Son nouveau volume les *Sites* – qui paraît au commencement de Mai – et dont nous voudrions citer telle strophe admirable – caractérisera bien la phase actuelle de ce talent évoluant vers sa maturité. Nous renvoyons à une *Étude* qui paraîtra dans notre numéro de juin<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> En tête du dernier numéro de la première série des *Écrits pour l'art* (n° 6, juin 1887), un avis signale : « Monsieur F. Vielé-Griffin ne fait plus partie à aucun titre de la rédaction des ECRITS POUR L'ART, et c'est sans sa connaissance que son nom a été utilisé dans le manifeste du 7 janvier 87. »

<sup>4</sup> Cette étude n'a jamais paru.

« Portrait de M. Henri de Régnier », *Écrits pour l'Art*, n° 5, mai 1887, n.p.



HENRI DE RÉGNIER

**1888**

« Deux volumes de vers », *L'Art moderne*, n° 19, 6 mai 1888, p. 147-148.

Parmi la grêle de volumes de vers que la lune rousse nous envoya ces jours : *Emphases*, *Fleurs de Ruines*, *Révoltes*, deux recueils marquent : *Amour* de Paul Verlaine, *Épisodes* de Henri de Régnier.

[...]

Henri de Régnier, lui, a fait un livre ; il a réalisé une unité d'art ; ses poèmes se tiennent et leur ensemble fait comme une vie. Un être intellectuel est créé.

Le titre est une modestie mise en vedette : *Épisodes*. Quelqu'autre eût évidemment arboré : *Légendes*.

La vision du poète se meut en un décor merveilleux de plages lointaines, de grottes coruscantes, de paysages méridiens, de soirs marins et de caps et de promontoires. Décor vague, illuminé de rêve et de mirages, hors des dates.

Le héros? Au net, c'est le poète lui-même. Seulement, il se dore en symboles et les choses qui l'entourent, elles aussi. Ses désirs vers la chair, combattus par des appels mystiques lui évoquent un Parsifal ; son ennui solitaire et qui pourtant se serait brisé en charité, suscite en ses vers le Sphinx immémorial. Et tantôt voici Lohengrin, dont on voit s'argenter la silhouette, et tantôt c'est Hercule qui bosselle sa force sur un fond de sang et de travaux massifs et encore c'est tel berger de la fable ou tel nautonier des mythologies.

Certes, c'est à l'immense influence littéraire de Wagner et de Mallarmé que les modernes doivent de se surprendre et de s'expliquer ainsi, eux, leurs rêves et leurs désirs, en des synthèses et des évocations. Le poème se mire de plus en plus en songe de vie. Jusqu'à ce jour c'est en des types admis qu'on s'est peint, chacun les modifiant d'après sa propre âme. Bientôt surgiront les types nouveaux et peut-être n'est-ce que la brutale et immédiate difficulté de trouver un nom, une étiquette, qui a arrêté jusqu'ici des rimeurs comme Laforgue de faire surgir une moderne incarnation soit de notre ennui, soit de notre doute, soit de notre science, baptisée et indélébile.

Les poèmes de M. de Rénier sont tous précédés de sonnets qui font songer à des préludes ou plutôt, – puisque la plupart sont plastiques et secondairement musicaux, – rappellent ces figures peintes sur les volets fermés des triptyques gothiques et que les peintres destinaient à être examinées préliminairement.

Ces sonnets évoquent ceux de José de Heredia de même que certains vers, par exemple :

De la mer propagée en lueurs de miroirs.

imposent aux yeux certains alexandrins de Mallarmé.

Toutefois, la valeur poétique de *Épisodes* est indiscutable. Cela est vu merveilleusement par un artiste de race. Les images sont grandes et glorieuses ; les musiques du vers hautaines et solennelles ; les strophes – quelques-unes – admirablement enveloppées dans le geste rythmique qui sied. Voici un extrait de la Galère :

Les princesses ayant foulé les blondes grèves,  
S'en vinrent en cortège à travers les jardins,  
Avec des fous, des courtisans, des baladins  
Et des enfants portant des oiseaux et des glaives.

Et, pris d'un grand amour et tout émerveillés,  
De sentir une honte enfantine en nos âmes,  
À nous voir si chétifs devant ces belles dames  
Et vêtus de la laine seule des béliers,

À leurs mains maniant des éventails de plumes  
Prises à l'aile en feu des oiseaux d'outre-mer,  
À leurs pieds qui courbaient les patins d'argent clair.  
À leurs cheveux nattés de perles, nous voulûmes,

Émus d'un grand émoi suprême et puénil,  
Forts du timide amour qui rêve des revanches,  
Nouer les nœuds de guirlandes de roses blanches  
Que le sang de nos doigts pourprerait d'un avril.

Mais... les princesses fabuleuses aux yeux doux  
Fuirent avec leurs fous et leurs bouffons hilares  
Aux nefs de parade qui larguaient leurs amarres  
D'un or fin et tressé comme des cheveux roux.

\*\*\*, « **Memento** », *La Jeune Belgique*, n° 7, 5 juillet 1888, p. 243-244.

*Épisodes*, par HENRI DE RÉGNIER. – Paris, Vanier.

M. Henri de Régnier, un des fondateurs des *Écrits pour l'Art*, est souvent cité par les partisans de M. René Ghil comme un novateur en poésie et comme un des plus éclatants proclamateurs de l'art futur.

À ceux qui, imbus de ce préjugé trop favorable, liraient les *Épisodes* avec l'intention d'y trouver une réforme et un réformateur, nous dirions volontiers : « Vous qui entrez, laissez ici toute espérance ! »

Nous avons lu et relu très attentivement la nouvelle œuvre de M. Henri de Régnier. À part quelques vers césurés librement, mais d'une façon trop isolée et trop systématique, tombant presque toujours là à fin d'une strophe :

Et les grappes en sang des raisins saccagés  
Masquent de pourpre les impudeurs des délires,

.....

Conviant à les boire les lèvres humaines

.....

Où les galères s'ancraient dans les flots étales

.....

À ta mémoire, jusques en les temps maudits

.....

À part aussi l'emploi de quelques mots fréquents chez M. Stéphane Mallarmé, comme le verbe *propager*, il serait difficile de découvrir dans les *Épisodes* une innovation quelconque ou le moindre étincellement de nouveauté.

Et notez bien que le poète ne rachète pas ce défaut par la trempe de sa personnalité artistique, ni par l'originalité de sa vision. Les sonnets qui précèdent font penser à des José-Maria de Hérédia [sic] incorrects, et les autres poèmes sont écrits dans une langue banalement riche, d'une impropriété de termes par instants scandaleuse, sans rien qui arrête l'œil, l'oreille ou l'esprit.

M. Henri de Régnier est une chrysalide de parnassien. On lui a dit : « Vous êtes un réformateur ! » et qu'il a cru [sic]. Il est allé le dire à Liège, où on le croit. C'est un symboliste instrumentiste par persuasion.

**Louis Villatte**, « **Les livres** », *Le Décadent*, troisième année, n° 12, 1<sup>er</sup> juin 1888, p. 12-13.

Tandis que Verlaine et les poètes décadents donnent à la poésie moderne une simplicité humaine, le groupe des symbolistes, par je ne sais quel fâcheux esprit de rétrogression

persiste à ennuager sa pensée, à la revêtir de formes extraordinaires, à rénover des épithètes romantiques, en un mot, à réagir contre le principe même de la modernité !

Le livre que vient de publier M. Henri de Régnier *Épisodes* est un des plus caractéristiques efforts de cette réaction contre les tendances simplistes. L'auteur déjà sympathiquement connu du monde littéraire par plusieurs livres de haute valeur, fait montre dans sa nouvelle œuvre d'un talent indiscutable, mais je le répète sa poésie a quelque chose de trop vague, de trop grand peut-être, de pas assez humain : c'est la vie de l'imagination pure et non celle des idéals possibles :

Les Princesses ayant foulé les blondes grèves  
S'en vinrent en cortège à travers les jardins,  
Avec des fous, des courtisans, des baladins  
Et des enfants portant des oiseaux et des glaives.

Je ne vois pas bien quelle philosophie pratique se dégage de ces vers ; je préfère les suivants extraits de la pièce intitulée *le verger* :

Et, en mes voiles tombés à mon seuil nuptial,

Je ne tenterai pas la défense qu'invente

La Vierge et j'offrirai mon corps impartial

Dans la sécurité de la Femme savante

Sereine à tout jamais d'avoir su tout le mal.

Il y a dans cette même pièce du *Verger* d'autres vers que je voudrais pouvoir citer et que nos plus grands poètes seraient fiers d'avoir écrits :

L'épanouissement des sèves estivales

Éclate maintenant en feuillages divers !

Le cri précipité d'invisibles cigales

Monte des hauts gazons d'émeraude, au travers

Du perplexe repos des verdure rivaies. (Etc.)

Malgré ses attaches au symbolisme, M. Henri de Régnier est un poète pour qui l'art des vers n'a pas de secrets, *Épisodes* suffirait à consacrer son nom s'il n'avait pas déjà les *Lendemain*, *Apaisement* et les *Sites*.

**Ludwig Hemma [Albert Mockel], « Chronique littéraire », *La Wallonie*, n° 5, 31 mai 1888, p. 229-231.**

*Épisodes*, le recueil publié par Henri de Régnier, vit d'une vie différente. Il passe dans ses vers un souffle plus vibrant, qui se traduit par certains mots héroïques. Henri de Régnier est un parnassien fortement influencé par la manière de Stéphane Mallarmé. Son vers, en général trop décoratif, étincelle parfois aux scintillements d'un mot d'une imprévue rareté subtile ; et de plus en plus, – suivant le cours balancé de ses désirs, – le poète ira marchant dans la voie moderniste.

*Épisodes* – ce titre, trop modeste, est démenti par le livre, – n'est pas une œuvre de langueur et de sourires éteints, comme *du Silence* ; l'œuvre procède de la « lassitude » en ce sens qu'elle est une évasion du monde. C'est une fiction d'âme, ainsi que l'a voulu l'auteur ; mais la fiction d'une âme qui s'élève vers l'épopée ; témoins ces vers :

J'ai marché vers le but ardu d'un apogée

Pour que, divinisé par le culte futur

Des Temps, signe céleste, au firmament j'élève  
Parmi les astres clairs qui constellent l'Azur,  
Une Étoile à la pointe altière de mon glaive.

Henri de Régnier est hanté par cette idée qu'une existence antérieure a été nôtre ; son livre me paraît tendre à ce but : restituer, comme elle peut lui parvenir par des échos d'une intermittence confuse, la vie de son « âme de jadis »,

... dans notre sommeil, veillé par les chimères,  
Nous avons gardé tout un éblouissement  
De l'époque abolie et des aubes premières...

Les doux soirs d'autrefois surgissent un à un  
Et tournent lentement en une ronde étrange.

L'idée de cette restitution est bien moderne, et l'œuvre en acquiert une volontaire unité, malheureusement rompue par quelques pièces étrangères. Henri de Régnier procède par la description : une succession de tableaux unis par des sonnets qui forment transition. C'est dire que l'œuvre est plastique bien plus que musicale, et il est dommage que l'auteur n'ait pas eu plus souvent recours aux inductions psychologiques, et aussi à la suggestion qui laisse deviner ce que l'on ne pourrait peindre. Cependant quelques-uns des sonnets, et, parmi les tableaux, les derniers surtout, montrent des tendances plus profondes. Tel sonnet donne une impression de chaleur estivale et bourdonnante qui est avant tout sensuelle, mais rare ; et dans presque toutes les pièces foisonnent des comparaisons lumineuses, des mots forts, inattendus et dorés, qui font songer aux glaives ornés de pierreries.

La technique de Henri de Régnier est adéquate à sa pensée : des rythmes alternativement solides ou brisés, – mais auxquels manque peut-être la ligne gracile des gothiques ; – et des harmonies pleines et fermes sans couleur brutale, parfois caressées de nuances très douces. – Je voudrais citer beaucoup de vers des *Épisodes*, ce beau sonnet :

Les heures, fol essaim ! sont mortes une à une...

ou bien *Paroles dans la Nuit, Ariane, Cendres, Prélude, la Grotte, la Galère, le Verger*, d'autres encore. Mais il faut se contenter de détacher ce sonnet :

Selon les jeux divers du couchant, vers la mer  
Où mourut la splendeur d'un soir en pierreries,  
Notre âme s'exalta de Rêves et de Vies  
Plus belles pour l'orgueil de l'Être et de la Chair :

N'avons-nous pas conquis aux terres d'or célestes  
Ces lambeaux de nuée en flocon de toisons ?  
Le sang de l'Hydre morte aviva les tisons  
Du bûcher fabuleux où brûlèrent nos restes.

Et l'ombre cinéaire en le ciel envahi  
S'épand, linceul de nuit, sur le vaillant trahi  
Que pleure un rite nuptial de Choéphores,

Et le vent qui travaille en l'ombre à l'œuvre obscur  
Vide le mausolée et les urnes sonores  
Des cendres, pour qu'en naisse le printemps futur.

**1890**

**Mercure, « Échos divers et communications », *Mercure de France*, t. I, n° 4, avril 1890, p. 144.**

Nous recevons le premier fascicule des *Entretiens politiques et littéraires* (A. Savine, éditeur), signés de trois noms estimés parmi les jeunes gens de lettres : M. Francis Vielé-Griffin, qui expose d'une façon très précise une théorie de la *Liberté du vers* ; M. Paul Adam, bien ennuyeux avec ses *Politiciens devant la question juive* ; et M. Henri de Régnier, qui, toujours clair pourtant dans les plus hermétiques de ses poésies, atteint du premier coup au comble du charabia dans cette prose : *Souvenirs d'un camarade de collègue sur le duc d'Orléans*.

**« Poèmes anciens et romanesques », *L'Art moderne*, n° 16, 20 avril 1890, p. 123-125.**

POÈMES ANCIENS ET ROMANESQUES

par HENRI DE REGNIER. – Paris, librairie de *l'Art indépendant*.

C'est un monde bien à lui, que M. Henri de Régnier inaugure en ces poèmes. Il a parcouru quelques îles – celles où M. de Hérédia[sic], en des grands arsenaux, construisit ses navires, celles où M. Mallarmé édifia ses palais, somptueux des miroirs de son rêve – avant d'aborder à ses terres.

L'y voici :

Pour les créer selon ses vœux, il y a fait venir d'un passé très lointain, les belles qui dorment en des bois, cent ans ; les vierges des antiquités helléniques ; les chevaliers des contes blasonnés d'orgueil et de bravoure ; les pâtres puérils et sacrés des visions bleues ; les conquéreurs de toisons et de peaux de lions ; les rouets des Elaine et des Omphale ; les pèlerins lassés des routes légendaires ; les Viviane et les dames merveilleuses, les Armide et les magiciennes ; et puis encore des paons, des colombes, des chevaux et des licornes. En sa contrée, il a bâti des tours et des manoirs, il a créé des forêts et des golfes, et des clairières et des rades. Une brise de rêve qui donne souffle à tout passe sur ce monde et, légèrement, par son seul mouvement, l'anime d'une vie luxueusement claire et gracieuse. On croit assister non pas à des éveils, mais à des réveils qui auraient conservé toute leur naïveté de candide enfance, bien qu'ils soient venus après de vieux et coupables sommeils. Une fraîcheur précieuse, une aurore de flammes rares mais nullement primitives, un lac lustral où se mireraient des fleurs de serre, voilà.

Et c'est d'abord, en un prélude dans « l'ombre d'or d'un vieux palais », l'Omphale, celle pour qui « le glaive rutil, l'

Hôtesse du seuil morne et de la solitude,

Seule ombre passagère au gel des purs miroirs,

qui attend celui dont elle sera « l'âme éternelle à son âme éphémère », celui à qui la quenouille est douce parce que, et non pas ;quoique porteur de massues.

La *Vigile des grèves*?– l'attirance par trois sœurs, vers bienvenu d'amour [sic]. Elles lui chantent :

Nous t'aurons rencontré proche de la fontaine  
Où se miraient nos yeux et la première étoile.  
Tu demandais à boire et la ville prochaine.  
Nous nous sommes aimés à cause de l'étoile.

Le blanc palais drapé d'un vieux luxe de soie  
S'ouvre en colonnes de marbre sur la mer pâle.  
La cire en l'argent brûle sans pleur qui larmoie.  
Nous mettrons à ton doigt la plus antique opale.

Nos seins aigus seront tes montagnes d'aurore,  
Doux pâtre, ô moissonneur, tes blés, nos chevelures,  
Où, comme aux épis, ondule le vent sonore!  
Nos yeux, les glauques lacs, pêcheur, où tu captures.

Elles lui seront la conquête, la joie, la beauté, la volupté, l'avie, mais lui, viendra-t-il et entrera-t-il dans « la barque du passeur d'âmes, qui par la mer est venu vers l'exil des pauvres âmes », viendra-t-il vers les trois sœurs qui lui seront le Miroir, l'Amphore et la Lampe ?

Il règne en ce poème une impression de lointain et d'ineffable clarté mélancolique. Les trois sœurs, à la fois Madeleine et Vénus, ont l'ambiguïté de mythes contraires fondus ensemble. Elles font songer à certaines créations préraphaélites où les trois vertus théologiques semblent se muer en les trois Grâces et où les sirènes ne se sont à nouveau enfoncées dans la mer qu'après avoir passé par un Jourdain baptismal. Cette si délicate fusion de contraires en un nouveau type de pensée, n'est-ce pas Léonard qui le premier l'a réalisé ? Et les glaciers d'argent bleu de ses fonds de paysages n'ont-ils pas fait réfléchir M. de Régnier ?

Dans la *Vigile des grèves* comme dans le *Prélude* et dans quelques poèmes qui vont suivre, le héros, le pâtre, l'attendu, le bien-accueilli, c'est [sic] pas tant le poète que son rêve lui-même, son rêve ! habillé de guerre ou de repos, vêtu d'orgueil ou de mélancolie – et qui s'en va à la conquête de lui-même en des livres. C'est là une caractéristique de notre poésie, que cette recherche de soi-même dans soi-même, et ce seul souci de l'extérieur pour puiser uniquement matière à se voir. Si l'on demandait à de tels jeunes écrivains pourquoi encore ils publient des vers, combien d'entre eux pourraient répondre que c'est uniquement pour se rêver de la moins imparfaite manière possible.

Le *Fol automne* est une joie de nature buée sensuellement aux coupes siléniennes et dansée au pas des satyres et des faunesses. Tout un ruissellement de couleurs lie de vin et de soleils roux parmi des feuilles éclatantes le décore, et, néanmoins, la vision reste délicate et, au fond, triste.

La flamme, les cris, les rires sont morts et nous-mêmes.....

Terne pierrerie à l'or frontal des diadèmes,

Mourez selon les torches noires en les mains blêmes.

Et là-bas, aux rampes des terrasses merveilleuses,  
Comme un lis se fane la quenouille des fileuses  
D'attendre encor la laine des toisons fabuleuses.

*Le Salut à l'étranger* se proclame ainsi :

Étrangère, fatale enfant, espoir des fées,  
Le geste de ta main où luit la fleur d'Endor  
Destine les héros à la gloire ou la mort,  
Et les voue au travail des bêtes étouffées.

C'est par toi que de sang se parent les trophées  
Et se crispe la chair sous la dent qui la mord,  
Et qu'au bois noir où l'arc de frêne vibre encor,  
Une odeur de tuerie éclate par bouffées.

Si le pied triomphal parmi l'ache et la flouve  
Foule hors de l'ancre un crin de laie ou de louve  
Le cri de l'olifant qui vocifère au soir

L'angoisse de rubis dont s'orne l'âpre corne  
Du fond du passé fabuleux, t'appelle à voir  
La hure bestiale au poing du tueur morne.

*Les Motifs de légende et de mélancolie* pourraient titrer le volume entier, n'était le mot « motif », un peu mince. En cette partie du livre, plusieurs épisodes féeriques défilent, les uns tirés de vieux contes, d'autres de fables périmées. Teintes fanées, rubans pâles, treillis de corbeilles usées or et blanc, on ne sait quelle désuétude de fleurs et de ganses invoquer pour noter justes ces exquis quatrains. Parfois, un vent froid de deuil y court en frisson, mais la dominante n'en reste pas moins une vieille chose claire et sonore, un cristal avec des étoffes autour qui en amortissent le bruit, si l'on y touche. Des figures de Geneviève de Brabant et de princesses au bois seules, et de Cendrillon en chaumières vétustées, tout un autrefois fané, mais si revécu en esprit, y passe derrière des fenêtres où « ne brûle plus aucun feu de lampe ».

Les fleurs sont mortes sous ses pas,  
De la plaine aux collines pâles,  
Et le ciel est d'un rose las  
Comme les roses automnales.

Les fleurs sont mortes en ses mains.  
De la maison aux jardins pâles,  
Et le vent chasse à pleins chemins  
Un tiède sang de purs pétales

Au-delà des *Scènes du crépuscule* où quelques pièces encore se remarquent du sceau mallarméen, voici le *Songe de la forêt*.

En les premières pièces est indiquée l'histoire de la Forêt et de la Dame qui l'habite, puis le Tannhäuser de cette dame surgit à son tour, et c'est leur superbe dialogue qui est peut-être l'agloire du livre entier. Ce dialogue, c'est l'antique mais toujours neuve lutte de la chair et de la vie haute mais adaptée à notre rêve et notre idéal à nous.

Quelqu'un chantait dans la forêt, parmi le soir,  
À la dame de sa folie et de son espoir :

Quand vous prîtes mes mains entre vos mains pâlies,  
En le bleu mort  
De leurs opales  
Mon âme fascinée a vu des lacs de mort.  
Et dans le bois bleui d'ombre glauque, aux opales  
D'eau morte, d'eau miraculeuse et végétale  
De fleurs flottantes où le silence dort,  
J'entends sur l'étang chanter notre oiseau d'or.

Et plus loin, vers la fin :

Le millième fou de l'antique folie,  
Moi, le sage éperdu de l'antique sagesse,  
L'errant qu'un vœu du dur destin pourchasse et lie,  
Moi, le pauvre affamé de toute la largesse,  
Je suis venu vers toi pour une heure éphémère  
Où je fus l'hôte de ta magie éternelle,  
Toi le songe, toi l'opale, toi la chimère  
Vers qui d'autres iront comme j'allais vers elle.

Le dialogue tout entier est orné de tels vers superbes. Plus qu'ailleurs, en ce *Songe de la forêt*, M. de Régner déploie son don – le plus beau – de transposer au-delà de la réalité, quelque part, là-haut, dans un monde spirituel de figures, d'allégories et de mythes, la conception qu'il se fait de ses sensations et de ses espérances. Bien que le mot agace – que d'imbéciles l'ont employé à tort et à travers – nous jugeons M. de Régner : le plus net poète symboliste qui soit en France. Naturellement, sans aucun effort, ses idées s'incarnent en symboles, et c'est merveille à lui de nous les produire toujours quelque peu dans le vague et l'indéfini, pour qu'en soient augmentées la simplification et la poésie. Ce n'est pas uniquement chez lui comme chez bien d'autres, une question de lettres majuscules en coefficient devant certains substantifs.

Les vers de M. de Régner – de la technique desquels je n'ai pas le temps de parler – sont suscitateurs et provocateurs de visions fières. Ils vont souvent loin au-delà des mots. Ses images sont pleines de grâce héraldique et tels tours de phrase rythmés au pas de l'idée. Certes, les *Poèmes anciens et romanesques* feront date.

**Mercure, « Les Livres, Beaux-arts, etc... », *Mercure de France*, t. I, n° 5, mai 1890, p. 173.**

**Poèmes anciens et romanesques**, par HENRI DE RÉGNIER (Librairie de l'Art Indépendant). – En ces vers qui évoquent de prestigieux décors de rêve et de légende, Henri de Régner, plus absolument qu'en ses précédents recueils, subit, immédiate, la

noble influence de Gustave Moreau. Un luxe inouï de pierreries pare les êtres, les choses, même les abstractions, au milieu desquels se complait la chevaleresque mélancolie du poète ; c'est ainsi qu'en dix vers on trouve des *papillons d'hyacinthe, des escaliers d'onyx, des gloires de saphyr*. À coup sûr, ces strophes sont serties par la main d'un maître lapidaire, et il y a dans les *motifs de légende et de mélancolie* une Belle au Bois dormant d'une extraordinaire beauté. Cependant, je reprocherai à M. Henri de Régner des bizarreries de syntaxe – tel l'emploi de l'infinitif pour le participe présent – qui ne servent vraiment qu'à dérouter le lecteur :

*... Où le cri né des clairons sacrés se prolonge  
Promulguer son sommeil jusqu'à l'aube des Temps !...*

Des phrases ainsi construites déconcertent d'autant plus qu'elles sont presque toujours ponctuées suivant la formule chère à M. René Ghil. Mais ceci n'est que chicane de pion, et je n'en aurais certes point parlé si je n'avais entendu souventes fois assimiler le très puissant poète qu'est Henri de Régner, aux désastreux écrivains dont la seule originalité consiste à démolir bêtement la langue. Les inconscientes imitations qui de ci de là se révèlent en quelques vers libres des Poèmes anciens et romanesques constituent un grief plus grave à formuler contre ce nouveau livre :

*... En leur conque de nacre torse ils t'ont chanté.  
La chanson endormie en la concavité  
Des spires bleuâtres et profondes  
La Chanson de la mer maternelle aux vieux mondes...*

Il y a là plus qu'une réminiscence des *Funérailles* de Jean Moréas. – Comment un poète aussi personnel que Henri de Régner a-t-il pu abdiquer ce point sa personnalité ?

J. C. [Jean Court]

**André Fontainas, « Chronique littéraire », *La Jeune Belgique*, n° 5, mai 1890, p. 215-217.**

*Poèmes anciens et romanesques* par M. HENRI DE REGNIER, 1 volume. – Paris, Éd. Bailly, éditeur.

L'étrange pays de songe où nous transporte la chantante vision de M. de Régner ! Ces clairières fleuries de quelque inconnue Brocéliande, ces grèves sauvages et douces d'une incertaine Ar-Mor où la magie des vers suscite le passage lent des fées et des princesses lointaines sous de crépusculaires automnes ; tout ce rêve frissonnant, frôlement de pâles rayons sur l'orée des bois assoupis, s'effeuille en nostalgiques parfums comme de vieux contes d'amour et de légendes romanesques.

Errantes par les plages ou, sur, les caps des promontoires, échevelées au vent de l'océan, les mains vers l'horizon tendues, les Arianes s'alanguissent en de mourantes implorations ; sous les forêts fauves les faunesses, aux chevelures d'or dénouées, au moindre bruit de brise dans la feuillée, éperdument s'enfuient, hardes effarouchées ; et toutes, leurs efforts vers l'amour et la joie, les espoirs lassés qui s'égrènent en pierreries, et leurs bras qui retombent comme des lis brisés. Vers leurs appels, cependant, parfois, princesses aux vieux manoirs dormant leur sommeil de cent années,

voiciquelque dameret prédestiné qui s'en vient hardiment. Au passage il saluel'étrangère qu'un moment son espoir eût imaginée la sœur d'élection ; dans les villes murales, aux seuils consacrés, où assises, rêvent les Elaines, le guerroyeur hésite parfois ; mais il quitte le séjour mauvais et vide, et seul, il entre en le mystère de la forêt, dédaigneux du péril annoncé nonmoins que de l'offrande ancillaire des sourires et des caresses. Semblable àl'antique Héraklès, il vient s'humilier devant la maîtresse de sa vie et destravaux accomplis, car, selon la légende voulue, « à peine s'avance-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces, ces épines s'écartèrent d'eux-mêmes pour le laisser passer » et, ayant pénétré dans le château, après en avoir franchi les vastes cours et les galeries luxueuses « il entra dans une chambre toute dorée, et il vit sur un lit dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu : une princesse qui semblait avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. Il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle ».

C'est l'hymen symbolique enfin accompli, mais si fugace, du chercheur éperdu d'impossible et de sa propre chimère :

Je suis venu vers toi pour une heure éphémère  
Où je fus l'hôte de ta magie éternelle,  
Toi le Songe, toi l'Opale, toi la Chimère,  
Vers qui d'autres iront comme j'allai vers elle.

M. de Régnier – les vers cités en sont un exemple – s'est affranchi des règles strictes qui imposent l'entrelacement régulier des rimes masculines et des rimes féminines ; c'est là, d'ailleurs, une liberté que prennent tous les poètes à peu près de notre siècle, et depuis déjà les Parnassiens la règle, on peut le dire, a été abrogée. M. de Régnier ne s'en est pas tenu à cette réforme. Il s'est très bien rendu compte que dans les formes classiques et parnassiennes, tout ce qu'il y avait à dire, ou peu s'en faut, avait été par nos prédécesseurs magnifiquement dit et définitivement. Il ne s'est donc pas contenté de rendre l'alexandrin, l'octosyllabique ou le vers de sept syllabes plus souple, plus sonore ou plus elliptique, il a risqué des rythmes [sic] nouveaux, variant à l'infini, et guidé par un sûr et prodigieux instinct artistique, il a tout remis en question. Ce n'est pas que je lui attribue l'idée première de chacune de ses recherches, mais c'est lui, jusqu'ici, qui me paraît avoir le plus pleinement réussi à en faire ressortir l'importance et le charme. S'il s'est montré respectueux des poèmes à forme traditionnelle, tels les sonnets ou ces magiques évocations auxquelles suffisent les alexandrins réguliers disposés en strophes de quatre vers enlacés suivant une inflexible loi, il n'a pas cru devoir contraindre éternellement son vers à l'étroite allure que leur avaient imposée les anciens maîtres. Et de fait, la prosodie est établie d'après les règles auxquelles ont paru soumettre leur inspiration les poètes d'autrefois, bien plutôt qu'elle est la forme à laquelle se doit à tout prix plier quelque maître à venir, lors même que logiquement, selon la nature harmonique de ce qu'il veut exprimer, il rencontrerait peut-être spontanément des cadences mieux adéquates, bien que non révélées ?

C'est ainsi que M. de Régnier a pu modifier à souhait, avec une maîtrise rare, l'ordre de la succession et de l'enlacement des rimes et de la sorte créer des strophes d'une musique encore inconnue ; il a même, insouciant de l'opinion sacro-sainte de du Bellay et de Sainte-Beuve qui appela la rime « l'unique harmonie » du vers français, obtenu, sans être descendu à quelque naïve ronde enfantine, par l'assonance, la fausse rime, la

répétitions savante des mêmes mots toujours ramenés à la fin des vers (l'absence donc de toute rime), des effets aussi sûrs et aussi harmoniques !

La voici seule et nue en le soir de mon songe  
Les oiseaux en passant sur sa tête ont pleuré,  
Le vent en emportant sa voix douce a pleuré,  
La source en reflétant son visage a pleuré.  
Elle va seule et nue en le soir de mon songe.

Voici une strophe qui semble de vers libres, d'une cadence lâche un peu au premier aspect, mais lisez-la : elle est d'un ferme et délicat dessin :

Que t'importe je sais le mot, le charme et le signe !  
Les bois clairs sont oisifs de brises et d'oiseaux  
Et les grappes des hautes vignes  
S'égrènent, une à une, dans les eaux  
Tranquilles où dans les roseaux  
Dorment les cygnes !

Je ne puis plus longuement exposer ici les tentatives diverses menées à bien par M. de Rénier ; ce que j'en ai dit suffit, sans doute, pour qu'il soit salué comme l'un des plus savamment audacieux et des plus nobles parmi les jeunes poètes français. Qu'on me permette seulement de transcrire ce prestigieux sonnet-épilogue :

Au vieux livre à fermoirs de griffes et d'émaux  
Studieux d'être maître en l'ordre des magies  
J'ai dédié mon âme et toutes énergies  
À savoir la vertu diverse des joyaux.

L'émeraude aide les enfantements jumeaux,  
Le rubis qui rend chaste éloigne des orgies,  
Améthyste, sagesse, œil des bonnes vigies,  
Et le diamant vainc le poison et les mots !

J'ai tué le lapidaire un soir qu'il taillait  
À l'établi la cymophane et le jayet  
Antidote préservateur du sortilège,

Et j'ai volé pour vous ces pierres, ô Jolie !  
Et j'ai mis à mon doigt sachant son privilège  
La chrysolithe qui guérit de la folie.

**« Critique littéraire », *L'Ermitage*, n° 6, septembre 1890, p. 303-310.**

Poèmes anciens et romanesques, par H. de Rénier  
(Paris 1890).

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Rénier ; je puis donc en toute liberté dire la haute estime littéraire que j'ai pour son talent. Ce talent, il est du devoir de la presse littéraire de le publier. Nous n'avons pas beaucoup d'écrivains plus richement doués de vision plus colorée et de parole plus sonore. C'est un vrai poète, et qui mieux est, un poète de son temps, reflet vivant des passions et des langueurs actuelles et non miroir éteint de rhétoriques fanées ; il est profondément moderniste ; l'esprit classique lui est étranger ; du romantisme il a, tout au plus, conservé quelques intermittents échos de lyriques fanfares ; l'âge parnassien a déjà laissé en lui une plus creuse trace ; il lui doit son goût des ciels exotiques, des cités fabuleuses, son amour des gemmes, ses recherches de langage, mais l'influence mère, dominatrice, a été celle de l'âge présent avec ses troubles critiques, ses flexions douloureuses, ses essors vers l'idéal, ses chûtes, ses rancœurs, ses rêves... il suit, avec Moréas et quelques autres, la glorieuse trace des Baudelaire et des Verlaine ; son nom roulera avec les leurs dans ce tourbillon d'âmes plaintives que les Dantes futurs verront s'échapper de notre époque.

M. de Rénier a son individualité. D'autres ont chanté la vie matérielle, la vie interne, la vie passionnelle, si plastiques qu'ils personnifient jusqu'aux ténèbres en hydres, si vertigineux qu'ils font rouler nos âmes d'abîme en abîme, si déchirants qu'ils ne savent eux-mêmes « d'où vont venir les pleurs » qu'ils nous feront verser. M. de Rénier, lui, est le poète du Rêve ; il règne sur la moitié nocturne de notre vie, domaine immense, impalpable, magique et jusqu'ici presque découvert.

Ne lui demandez pas de rationnelles amplifications, comme il y a cent ans, ni des envolées d'éloquence comme il y a cinquante ans, ni de minutieuses eaux fortes comme il y a vingt-cinq ans ; tout autres sont les images qui à son incantation s'éveillent, se fondent, s'éclairent, s'évaporent avec une fluidité de mirage ; c'est comme un brouillard où s'écroulent des cataractes d'or, où fulgurent des apparitions lointaines de héros fantastiques ou de bêtes de légendes, avec des chants d'outre-tombe et des plaintes de rêve. Un à un ces tableaux magiques naissent, flamboient et se décolorent : des grèves arides où veillent des Femmes portant des amphores, des miroirs et des lampes et attendant sans fin le bienvenu d'amour sûr d'être celui-là, le nocturne passeur des pauvres âmes ; un bois automnal qu'emplit l'ivresse mélancolique de faunes et d'œgyptes vagues ; une tour de marbre fruste où trône l'Étrangère au-dessus des champs jonchés de ceux qui moururent d'amour vain ; un crépuscule où des passants s'empressent vers la ville ; une forêt magique où Pèlerins et Chevaliers cherchent la Dame merveilleuse, forêt dont une éclaircie encadre au loin une ville en fête de palmes et de soie, en fête de cloches et de cris, décor de mystère et de silence, si aérien que tout va disparaître, que tout disparaît : *Regarde, ma sœur, par-delà la Forêt, si la ville est toujours là ?* Et par ces paysages de songe des visions fantastiques, toute une faune de licornes, de chimères aux griffes de sang, d'oiseaux de mer, de paons aux roues irradiées, toute une symphonie de fanfares, de sanglots, de galopades, des impressions vagues qu'on accentue en indiquant, un mirage, un rêve, une idée....

Le mieux est de citer ; je m'y résigne sans peine. Dirigeons nous aussi, vers la ville où l'on chante aux terrasses, nous croiserons à la fontaine un groupe de jeunes filles :

La douceur des ciels clairs vivait en leurs yeux tristes  
Les oiseaux du matin chantaient en leurs voix douces !  
O si douces avec leurs yeux de bonne route  
Et si tendres avec leurs voix de colombes indicatrices,  
Elles s'assirent pour nous voir, tristes et sages  
Leurs mains jointes semblaient garder leurs cœurs en cage.

Et ce Bois magique où pénétrèrent tour à tour les Chevaliers et les Pèlerins :  
 Les Chevaliers à l'heure où leur sieste s'allège  
 À fourbir le casque, le glaive et la lance  
 Racontaient leur passage en la Forêt magique  
 Et cécité fatale et morne des visières !  
 Disaient n'avoir rien vu dans la forêt magique  
 Sinon de grands cerfs roux comme un automne mort  
 Aux branches du hallier heurter leurs cornes d'or  
 Et longuement bramer en arrêt aux lisières  
 Et des avrils neiger au lac qu'elle recèle  
 Dormir de fleurs et d'eaux parmi les joutes d'ailes  
 Lacs où vers l'aube choient des Étoiles aventurières.  
 Et de la Dame merveilleuse  
 N'avoir vu ni la robe ni les couronnes merveilleuses.  
 Tandis que d'autres, doux Pèlerins, ne revinrent du Bois qu'après des ans et des années :  
 Ils revinrent comme éblouis d'un rêve mort  
 Et comme si dans la Forêt ils étaient morts  
 N'ayant plus au sortir retrouvé que leur ombre  
 Et très doux ils erraient jusques au crépuscule  
 Et s'asseyant le soir au seuil usé des portes,  
 En des flûtes lentes, le soir sur les trous d'ombre  
 Où semblaient s'infiltrer l'ombre et le crépuscule  
 Ils jouaient en leur âme à des étoiles mortes !

Voilà bien une poésie qui ne ressemble en rien à l'habituelle ; une série d'impressions vagues et douces, d'une lueur nébuleuse comme de voie lactée, des métaphores innovées, des ellipses téméraires, des infinitifs substantifiés, et avec cela une métrique inusitée, des vers de 11 et 14 pieds, sans césure, sans hémistiche, les rimes souvent remplacées par des assonances ou des répétitions de mots, bref tout un syllabus d'hérésies à faire damner un clerc hugolâtre.

De cela je n'ai cure ; nul plus que moi ne se réjouit de voir la poésie moderniste s'arracher enfin à la parnassienne cage de fer verrouillée de rimes riches et cadenassée de sonnets impeccables ; mais sans regretter le chef-d'œuvre de serrurerie banvillesque, on peut désapprouver d'excessives licences ; j'ai assez reconnu le talent de M. de Régnier pour qu'il me soit permis de lui soumettre quelques critiques ; car si dans ses innovations il y a du bon, de l'excellent même, il y a aussi du douteux, et, par malheur, il suffit d'une paille pour assourdir les airs les plus sonores.

Sur l'obscurité générale je ne dis rien, M. de Régnier a parfaitement le droit d'être obscur, les visions précises qui traversent sa poésie n'en éblouissent que mieux ; c'est le procédé contraire de Baudelaire qui trouve soudain sa lisse clarté normale par des trappes d'ombre où l'âme s'effondre dans une nuit abyssale ; les deux procédés pour n'être pas également plaisants à la foule n'en sont pas moins légitimes. Toutefois il est prudent, là comme partout, de ne pas dépasser une certaine limite ; or, d'une part, chez M. de Régnier, l'obscurité se prolonge trop ; pour la supporter sans fatigue, il faudrait que les poèmes fussent courts et 25 pages d'ésotérisme sont pénibles ; d'autre part, cette obscurité est trop artistement épaissie pour n'être pas exagérée ; je sais bien que la mode est indulgente à la poésie énigmatique, je n'en regrette pas moins pour M. de Régnier certaines singularités de métrique, de syntaxe et de composition ; une poésie de rêve, de vaporeux suggestif ne peut produire son effet qu'à l'état simpliste ; pour que le lecteur

s'abandonne à ce bleuâtre courant, il faut qu'il ait toujours un sentiment suffisamment net des ondes où il glisse ; s'il lui faut secouer à chaque instant sa rêverie pour savoir où il en est, le charme est rompu. Or, tous les poèmes de M. de Rénier demandent une véritable étude ; un des moins obscurs, le *Songe de la Forêt* comprend 16 parties où tour à tour prennent la parole l'auteur, la dame, l'oiseau d'or et le dormeur, et cela de façon si confuse, si vague que le lecteur fatigué, ahuri, n'est qu'insuffisamment consolé d'apprendre en terminant que le poème symbolise la lutte du Poète contre la Chimère.

Sur la métrique, j'ai déjà loué M. de Rénier d'avoir, avec les modernistes, réagi contre le byzantinisme parnassien, assoupli les jointures du vers et remis en honneur les assonances, telles :

Elles sont lasses de porter, les Vigilantes,  
Les miroirs, les amphores vides et les lampes !

et encore :

Le jeu gemmal de l'oiseau bleu disperse et flûte  
Une suprême opale opaline et pâlie  
Où bleuit comme un reflet mort de lune occulte

Le gros reproche que je lui ferais est relatif à l'hémistiche ; M. de Rénier ayant secoué toute discipline ici, sa poésie ne relève que de l'oreille ; or, si certains de ses vers, coupés au 5<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> pied, sont suffisamment eurythmiques (on en a remarqué déjà sans doute), certains autres détonnent ; ainsi, je ne saurais goûter :

Ta chevelure en tiare chue à demi....

et

Tu files à ton rouet le triste écheveau....

De même, et tout en approuvant M. de Rénier d'avoir usé des vers de 11 et 14 pieds, je suis désarçonné de voir un piéton de 11 se faufiler dans une chevauchée d'alexandrins ; j'en ai déjà cité un exemple, sur les Chevaliers de la forêt magique ; en voici un autre dans un quatrain d'ailleurs louable :

Les grands Cerfs roux viendront flairer aux serrures  
Et fuir au bruit léger des faines sur le toit  
Et les oiseaux mangeront seuls les grappes mûres  
Comme de lourds rubis au manteau d'un vieux roi !

Pour la grammaire, enfin, j'aurai à faire de plus sérieuses réserves ; non que M. de Rénier parle belge ni même grec, j'en ai remarqué chez lui que très peu de termes, tels *inexhaustible* ou encore *puénil* dont il mésuse alors qu'il a dans juvénil [sic] un synonyme d'une notation identique et d'un éveil d'idée meilleure.

La pluie à nos miroirs ruisselle en larmes claires  
Comme pour y pleurer de doux mirages de sourires

Et des saluts surgis en l'avant des galères  
Et des baisers à l'appui de balustres de porphyres  
Et des visages puérils d'aurores claires !

Mais, si le dictionnaire est respecté, la syntaxe ne l'est pas toujours. Passe encore pour de truculentes ellipses qu'on peut espérer de voir s'acclimater un jour chez nous, comme :

Les sables qu'être roux sont les seules automnes....

le vers isolé est obscur, le contexte l'éclaircit. Mais ce qui fait muer mon vieux sang latin, ce sont les vers décidément impénétrables :

Présage à qui ta foi veille qui le démente....  
Il a vu stricte banneret de l'oriflamme....

c'est surtout l'abus que fait l'auteur de l'infinitif employé, soit pour le substantif synonyme, ainsi le mot *dormir* pour *sommeil* dans la *Forêt magique* précitée, soit, plus souvent, pour le participe présent, ainsi :

... l'île aride où souffle un vent de cendre  
De l'aube au crépuscule inexorable, épandre  
Un destin de désastre et de stérilité.

et encore :

Ou le cri né des clairons sacrés se prolonge  
Promulguer son sommeil jusqu'à l'aube des temps.

Ce sont là faiblesses que M. de Régnier devrait châtier, il a assez de talent pour se singulariser d'autre façon. Les lecteurs de *l'Ermitage* ont pu en juger par les citations, et, entendant, le regret me prend de n'avoir pas, au lieu de chicaner sur des vétilles, remplacé mon indigente prose par un écrin de ces prestigieuses pierreries ; le lecteur y a perdu de beaux vers et gagné d'aiseuses réflexions... C'est à cela d'ailleurs que sert la critique.

M [Henri Mazel]